

Le Burandou

Distance

↔ 10.5 km

Durée

🕒 3h00

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

⬆️⬆️ +275 m

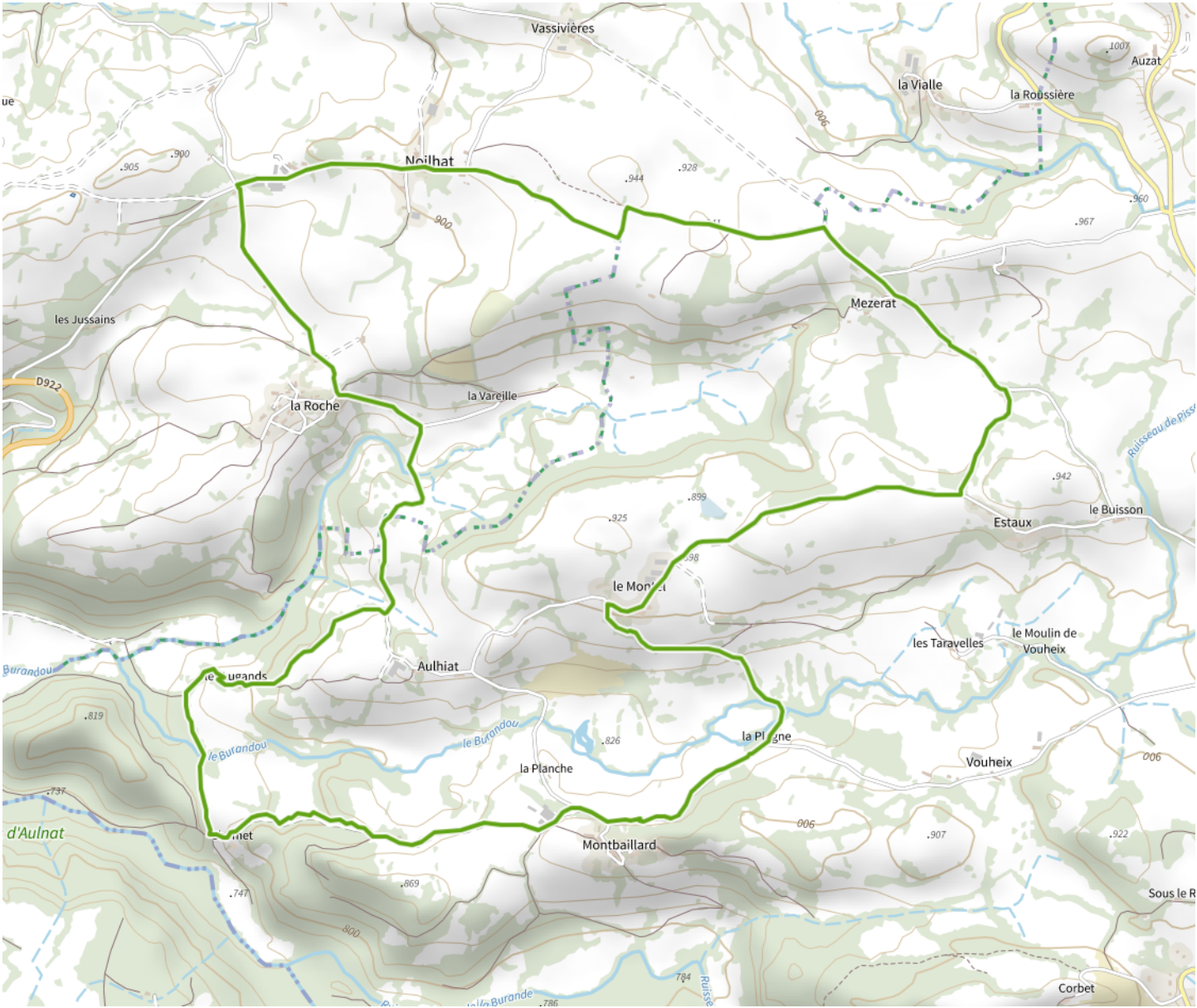
Balisage

🟡 Jaune



Chiens interdits

Itinéraire



Point de départ

Ville de départ

Tauves

Adresse de départ

Parking au carrefour desservant les hameaux de Theil St-Gal, Noilhat et La Roche
63690 Tauves

Accès au point de départ

De Tauves (ouest du massif du Sancy) prendre D922 direction Bort-les-Orgues. Dans la descente juste avant un grand virage à droite, virer à gauche et emprunter une petite route qui dessert les hameaux de Theil St-Gal, Noilhat, la Roche. Parking au carrefour desservant ces trois hameaux.

Description du parcours

Une balade sur un plateau bocager qui offre des panoramas sur le vallon de la Burande et le massif du Sancy. A proximité les anciennes mines d'or de Pont-Vieux rappellent que l'or dans le Puy-de-Dôme fut abondant et recherché depuis les temps celtiques.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Descendre la petite route jusqu'au carrefour à l'entrée de La Roche.

Étape 2 : Virer sur la route à gauche. À l'intersection, prendre à droite sur un large chemin jusqu'à trouver un double abreuvoir. En face de celui-ci, descendre à droite un chemin. Passer près de bâtiments abandonnés. Franchir un escabeau puis, plus loin, une clôture juste avant une intersection. Aller à gauche, franchir sur une passerelle le ruisseau Le Burandou et continuer en face jusqu'à un croisement. Prendre à gauche, longer la ferme de Chomet et poursuivre la montée sur un large chemin. Au croisement, aller à gauche, passer devant une ferme et rejoindre une route. L'emprunter à droite. Au carrefour, aller à gauche jusqu'à une maison isolée à La Plagne.

Étape 3 : Emprunter le chemin à gauche. Franchir à nouveau le Burandou, continuer en face puis monter jusqu'à une route. La suivre à droite, traverser un hameau (Le Montel) et monter (point de vue) jusqu'à l'entrée du hameau d'Estaux.

Étape 4 : Descendre le sentier encaissé à gauche et le poursuivre jusqu'à une route. Aller à gauche jusqu'à un hameau. À la croix rester à droite sur 80 m, quitter la route et s'engager sur un large chemin en face jusqu'à un croisement (autre PR jaune).

Étape 5 : Tourner à gauche sur un large chemin, le quitter après 400 m pour aller tout droit dans un chemin herbeux. Il tourne à gauche (vue sur les massifs du Sancy et du Cantal) puis tout de suite à droite jusqu'à une route. L'emprunter à gauche et traverser Noilhat pour rejoindre le départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.